

Compte rendu de la rencontre du CRT-Jeunes qui s'est tenue le 26 novembre 2018 aux bureaux de l'école La Source à Chicoutimi

Présences : Julie Boucher, Jean-François Boivin, Catherine Gagné en remplacement d'Isabelle Boivin, Carl Germain, Élisabeth Bergeron, Jocelyn Ouellet et Andréanne Gagnon

Absence : Marie-Josée Tremblay

Ordre du jour :

1. Compte rendu de la réunion du 26 septembre 2018
2. Liste d'ancienneté
3. Coupure de traitement
4. Entente Le Roseau
5. Nouveau congé : LNT
6. Liste annexe 46
7. Projets particuliers
8. Balises de la réduction de tâche et retraite progressive
9. Régie interne de l'organisation
10. Bulletin ICI-SES
11. Autres sujets :
 - a) Sondage SES sur la violence;
 - b) Politique de prévention de la violence;
 - c) Campagne syndicale;
 - d) Période de repas au secondaire;
 - e) Défi des maîtres;
 - f) Rencontres de parents.

1. COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2018

Suivis :

Compte rendu du 19 janvier 2018 – 8. Autres sujets : c) Programme sur la sexualité

À la suite d'une question du syndicat, à savoir si le contenu du programme sur la sexualité sera vu au complet cette année, la Commission scolaire informe le Syndicat qu'elle s'attend à ce que ce soit le cas. Le SES demande qui est responsable d'adapter les contenus pour les GPAE et les ÉHDAA. Il y aura une formation pour les ÉHDAA, en ce qui concerne le GPAE, la Commission scolaire s'informerà à ce sujet. Enfin, elle vérifiera l'utilisation de la plateforme VIBE pour voir si tous les enseignants ont le code ou si c'est plus limitatif.

Compte rendu du 27 avril 2018 – 6. Programme Sports-Arts-Études au primaire

Il y aura ajustement de la dénomination des programmes Sports-Arts-Études. Sur les 22 programmes offerts par la Commission scolaire, 11 sont des programmes « concentration sportive et artistique » et 11 sont des « sport-études », puisqu'ils sont officiellement en lien avec une fédération sportive. L'entente a été déposée avec la note concernant le « looping ».

Compte rendu du 8 juin 2018 – 4. Frais chargés aux parents

Le SES demande s'il y a un montant maximal qui peut être réclamé aux parents. La Commission scolaire s'informerait. En ce qui concerne le programme PEI, une partie des frais doit être assumée par l'école au lieu d'être chargée aux parents. Mme Gagné informe les membres qu'il y a actuellement un comité qui analyse les différents programmes avec, comme base, un gel des coûts par rapport à l'an passé. La Commission scolaire est en attente des résultats du comité de travail ministériel sur les programmes particuliers.

Compte rendu du 8 juin 2018 – 6. GRAP

Les listes de priorité et de rappel seraient transmises en novembre de chaque année et seraient validées jusqu'à leur actualisation au mois de novembre suivant.

Compte rendu du 8 juin 2018 – 7. Suivi au projet autochtone

La Commission scolaire complète les informations en ce qui concerne les étudiants de l'UQAC qui assumeraient de la suppléance lors de rencontres. Ce sont des stagiaires qui assumeraient la supervision d'un groupe pendant des rencontres entre le titulaire de classe et les enseignants de l'université.

2. Calendrier des rencontres

La rencontre du 19 mars 2019 est déplacée au 26 mars 2019 à 13 h 30 au local du SES.

3. Organisation scolaire

Les ratios à Petapan respectent la formation des groupes, le tableau des effectifs étant erroné.

4. Sécurité d'emploi

En suivi à la sécurité d'emploi, deux postes ont été accordés en musique, la Commission scolaire reconnaissant les compétences de chacun. Il y aura également un poste en anglais, les démarches sont en cours. Pour le champ 13 à Charles-Gravel, M. Germain indique qu'il y aurait 30 périodes de résiduel « pur » au lieu de 20 périodes. La Commission scolaire fera les vérifications nécessaires. Il y aura aussi l'attribution d'un poste aux champs 2 et 3 à la suite d'une retraite qui était effective au 16 novembre 2018.

De plus, le SES aimerait avoir par écrit le fonctionnement et l'utilisation des enseignants-ressources.

6. Pourcentage des contrats (clause 6-7.01)

La Commission scolaire a envoyé un communiqué confirmant le réajustement à 100 % des contrats à 97 % pour les enseignants au secondaire.

8. Politique des frais de déplacement (clause 8-7.09)

Le SES informe officiellement la Commission scolaire qu'il désire garder les frais de déplacements tels que pris en charge par la convention collective. Cette dernière accueille

la position du SES et s'informeront si les autres balises de la politique s'appliqueront aux enseignants.

12. Autres sujets : c) Droit de rappel pour les personnes sur les listes de priorité non disponible

La rencontre n'a pas encore eu lieu. Elle sera fixée incessamment.

Le compte rendu est conforme.

2. LISTE D'ANCIENNETÉ

La Commission scolaire finalise le premier projet de liste d'ancienneté qui devrait être déposé au SES dans la semaine du 3 décembre aux fins de vérification. L'échéancier sera défini ultérieurement.

3. COUPURE DE TRAITEMENT

Le SES dépose une dénonciation sur la méthode de coupure de traitement et informe la Commission scolaire que l'entente ne sera pas renouvelée l'an prochain. Sur ce point, celle-ci déposera sous peu le logigramme de coupure de traitement appliqué dans les milieux.

4. ENTENTE LE ROSEAU

Le SES demande à ce que la libération accordée pour l'intégration d'un élève TSA des autres quartiers soit élargie à ceux provenant du quartier. La Commission scolaire ne veut pas faire cet ajout, mais propose que les demandes de libération soient faites dans le budget pour le soutien à l'intégration. Les modifications seront apportées afin de renouveler l'entente.

5. NOUVEAU CONGÉ : LNT

Le SES questionne la Commission scolaire sur l'impact des modifications de la LNT, entre autres sur la clause 5-14.07. Elle dit être au fait de la problématique. Il y a des discussions en cours au niveau gouvernemental et entre les fédérations respectives.

6. LISTE ANNEXE 46

La liste a été diffusée dans les milieux. De plus, les directions générales ont été avisées que l'annexe sera modifiée pour les nouveaux indices s'appliquant pour le financement de l'année scolaire 2019-2020.

7. PROJETS PARTICULIERS

Le Syndicat a reçu plusieurs inquiétudes provenant des milieux sur une remise en compte de tous les projets particuliers. Mme Gagné rassure le SES que le questionnaire touche plus la démocratisation des projets particuliers que leur remise en cause. De plus, les enseignants des projets particuliers demandent s'il y a possibilité de revoir l'encadrement

de l'entente pour les projets particuliers en lien avec les mouvements de personnel. La Commission scolaire reçoit positivement la demande. Une rencontre sera fixée par Doodle pour le mois de janvier.

8. BALISES DE LA RÉDUCTION DE TÂCHE ET RETRAITE PROGRESSIVE

Dépôt par la Commission scolaire du rapport du comité des ressources humaines présenté au CCG du 17 octobre et également de la mise à jour au 15 octobre des bassins de suppléance. Selon les chiffres actuels, la suppléance peut être assurée, mais pas nécessairement dans le même champ. Le SES est conscient de la problématique, par contre, il serait facilitant d'informer le suppléé que son suppléant n'est pas dans le champ requis.

En ce qui concerne l'orientation 1 qui devait s'appliquer à compter du 8 janvier, elle a été reportée.

Pour l'orientation 2, la Commission scolaire a revu l'octroi des retraites progressives et des réductions de tâche (document 2.1 et 2.2). Les principaux changements se situent sur le fait que, pour les retraites progressives, les calendriers seront autorisés, tandis que pour les réductions de tâches, ils seront déterminés par les ressources humaines, le but étant le jumelage des contrats pour les rendre le plus intéressant possible.

De plus, pour le prévisible, la Commission scolaire demande que les demandes soient soumises 48 heures avant la prise du congé.

En ce qui concerne le calendrier de formation, les recommandations se retrouvent au document 2.4.

Pour l'orientation 3, le défi de la Commission scolaire est d'être le plus efficace possible, autant pour la dotation du personnel que pour l'attraction de nouveaux candidats.

Enfin, pour l'orientation 4, la Commission scolaire continue l'essai de l'utilisation de textos.

9. RÉGIE INTERNE DE L'ORGANISATION

Il y a un projet de consultation pour recenser et définir les différents comités prévus ou non par la loi ou obligatoire ou non au niveau de la Commission scolaire ainsi qu'au niveau des écoles. Le document est en consultation présentement.

10. BULLETIN ICI-SES

Sur une question de la Commission scolaire, le SES informe cette dernière qu'un mot se retrouvera dans le prochain bulletin ICI-SES.

11. AUTRES SUJETS :

a) Sondage SES sur la violence

La Commission scolaire se questionne sur l'intention du SES par rapport à ce sondage. Le SES les informe que le but est d'avoir des données sur l'ampleur du phénomène. La Commission scolaire fait présentement le recensement des déclarations d'évènements faites par les enseignants. Pour clarifier la déclaration d'évènement, soit par ECHO ou par FORMEL, un document sera transmis pour définir ce qui relève de chaque outil de communication.

b) Politique de prévention de la violence

Il y aura un lancement de la nouvelle politique sous forme de conférence le 7 janvier par M. Gilles Demers au Palais municipal de La Baie, sous le thème de la civilité. Le SES est invité à y participer.

c) Campagne syndicale

La Commission scolaire exprime son désaccord sur l'utilisation des accroche-portes placées par le personnel enseignant dans les milieux. Elle prévient aussi qu'elle n'acceptera pas l'affichage des documents en lien avec la campagne « les risques psychosociaux au travail ».

d) Période de repas au secondaire

Le Syndicat dépose une dénonciation concernant l'entente sur l'heure du dîner au secondaire. La Commission scolaire reçoit la dénonciation, mais, selon elle, lors des discussions, le souhait des enseignants était d'avoir du temps pour la récupération et non pour effectuer de la tâche générale. Le SES est en désaccord avec cette interprétation.

e) Défi des maîtres

En ce qui concerne la valorisation de la formation professionnelle, il a été décidé de convoquer les enseignants du secondaire pour une journée de défi des maîtres qui se tiendra le 25 janvier en avant-midi. Une journée adaptée aura lieu pour les étudiants de secondaire 3 le 28 janvier.

f) Rencontres de parents

La Commission scolaire a reçu des questionnements de parents par rapport à l'horaire prévu pour les rencontres de parents. Le modus operandi était variable d'une école à l'autre. Elle regardera la possibilité d'avoir certaines balises.

Julie Boucher, conseillère syndicale